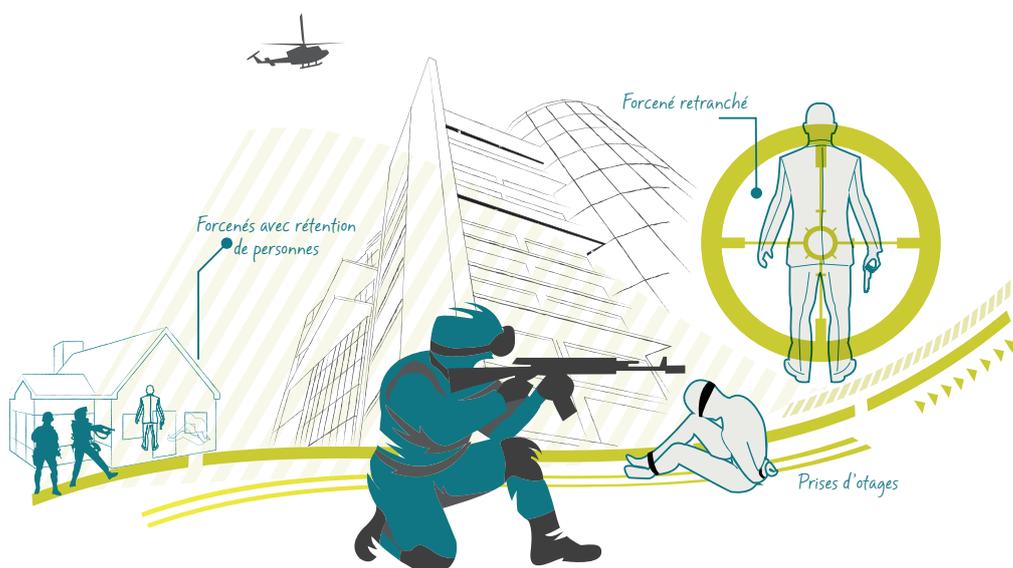




OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

LES CARACTÉRISTIQUES DES PRISES D'OTAGES ET SITUATIONS DE FORCENÉS EN FRANCE ENTRE 2010 ET 2013



Aurélien LANGLADE, *Chargé d'études criminologiques*



INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

Contact : Christophe SOULLEZ, chef de l'ONDRP

01 76 64 89 49 - 06 07 12 29 73 - christophe.soullez@inhesj.fr

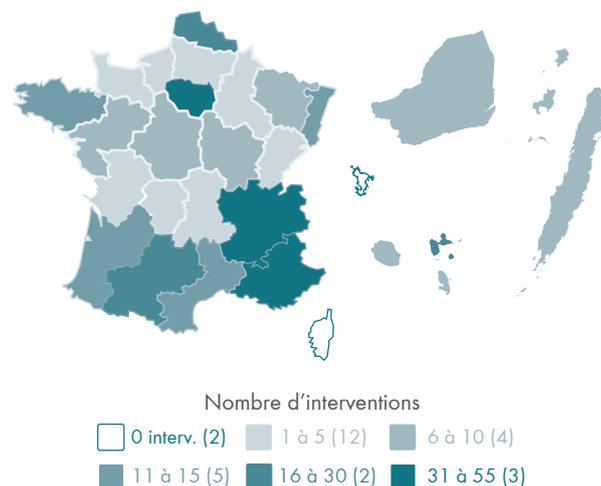
CARACTÉRISTIQUES DES SITUATIONS DE CRISES

Les prises d'otages et situations de forcenés retranchés sont des situations criminelles connues de tous. L'intérêt de la population pour ce type d'évènement est certainement lié à la sur-médiatisation de certaines d'entre elles. Les attentats contre le journal Charlie Hebdo et l'hypermarché cascher des 7 et 9 janvier 2015 et surtout leur dénouement nous a permis de constater que ces « situations de crise » font partie des rares situations criminelles durant lesquelles les médias ont la possibilité de suivre et de commenter en direct leur déroulement. Cette médiatisation nous fait souvent oublier combien la gestion d'une situation de crise est complexe.

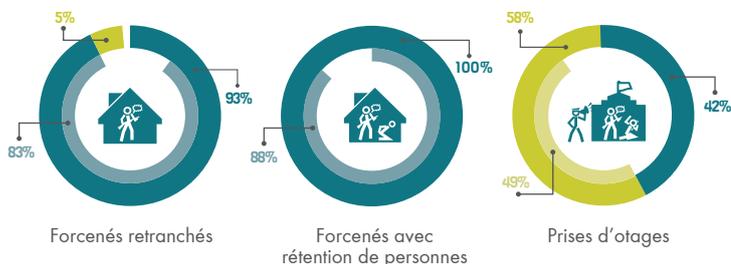
Ces comportements criminels n'ont pas de définition légale. Les expressions « prises d'otages » et « situations de forcenés » sont absentes du Code pénal, mais répondent à une définition criminologique commune : Il s'agit de situations initiées par un ou plusieurs individus armés ou prétendument armés qui refusent de se rendre aux forces de l'ordre. Ces individus, pouvant retenir de force une ou plusieurs personnes, présentent un comportement dangereux, soit à leur égard soit à l'égard d'autrui, ce qui justifie l'intervention ou le concours d'une ou plusieurs unités spécialisées.

Dans le but de disposer d'informations détaillées sur ces situations de crise, l'ONDRP a pris attache avec la Préfecture de police et les Directions de la gendarmerie et de la police nationales dans le but de pouvoir disposer des informations contenues par les rapports d'interventions rédigées par les unités d'interventions spécialisées, à la suite d'une situation de crise. Cette démarche a permis à l'ONDRP de constituer un échantillon de 330 situations de crise commis en France entre 2010 et 2013 afin d'en étudier les caractéristiques.

RÉPARTITION DES PRISES D'OTAGES ET SITUATIONS DE FORCENÉS RETRANCHÉS SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS.

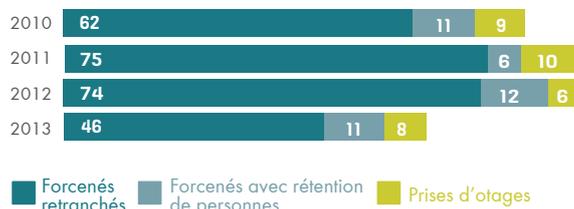


RÉPARTITION DES SITUATIONS DE CRISE SELON LE LIEU DE COMMISSION

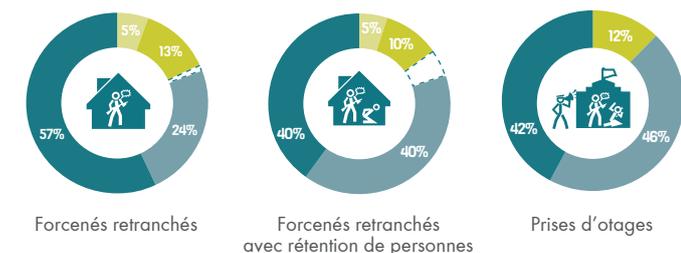


■ Espace privé Dont ■ Domicile de l'auteur
■ Espace public Dont ■ Lieux affectés à un service public

NOMBRE DE PRISES D'OTAGES ET DE SITUATIONS DE FORCENÉS PAR ANNÉES

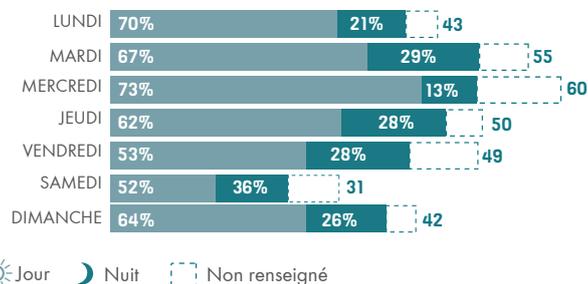


RÉPARTITION DES ARMES PAR SITUATIONS DE CRISE



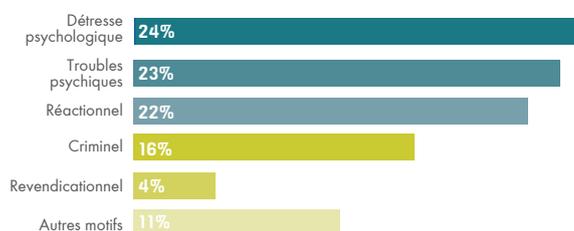
■ Au moins une arme à feu ■ Une ou plusieurs armes blanches
■ Autres types d'armes ■ Explosifs ou produits inflammables
□ Non renseigné

RÉPARTITION DES SITUATIONS DE CRISE PAR JOURS ET PÉRIODES DE LA JOURNÉE



☀ Jour ☾ Nuit □ Non renseigné

RÉPARTITION DES PRISES D'OTAGES SITUATIONS DE FORCENÉS RETRANCHÉS SELON LE MOTIF



CARACTÉRISTIQUES DES PROTAGONISTES

RÉPARTITION DES AUTEURS DE SITUATIONS DE CRISE PAR SEXE



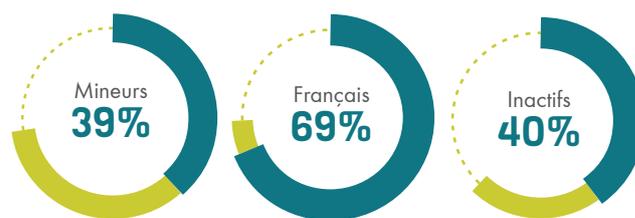
RÉPARTITION DES VICTIMES DE SITUATIONS DE CRISE PAR SEXE



RÉPARTITION DES AUTEURS DE SITUATIONS DE CRISE SELON LEURS PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES (N=355)

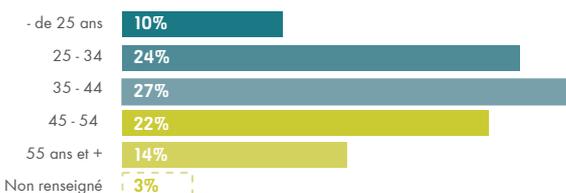


RÉPARTITION DES VICTIMES DE SITUATIONS DE CRISE SELON LEURS PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES (N=120)



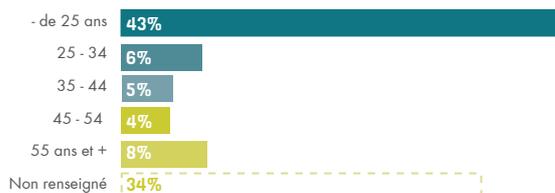
RÉPARTITION DES AUTEURS DE SITUATIONS DE CRISE PAR ÂGE

Moyenne : **41 ans** Médiane : **40 ans**

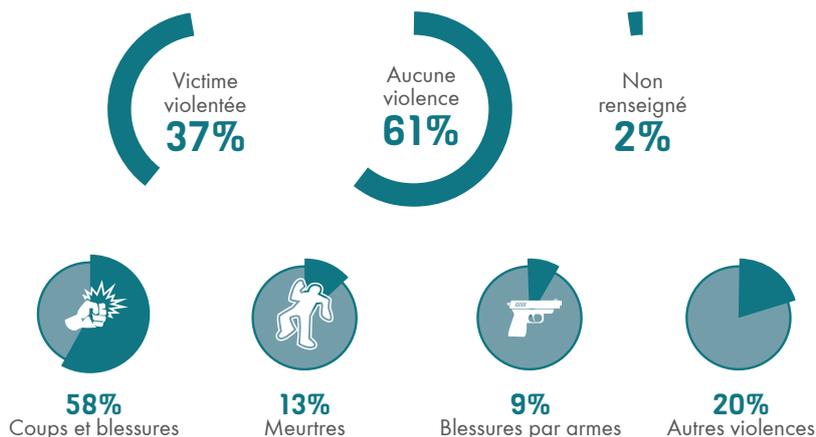


RÉPARTITION DES VICTIMES DE SITUATIONS DE CRISE PAR ÂGE

Moyenne : **23 ans** Médiane : **14 ans**

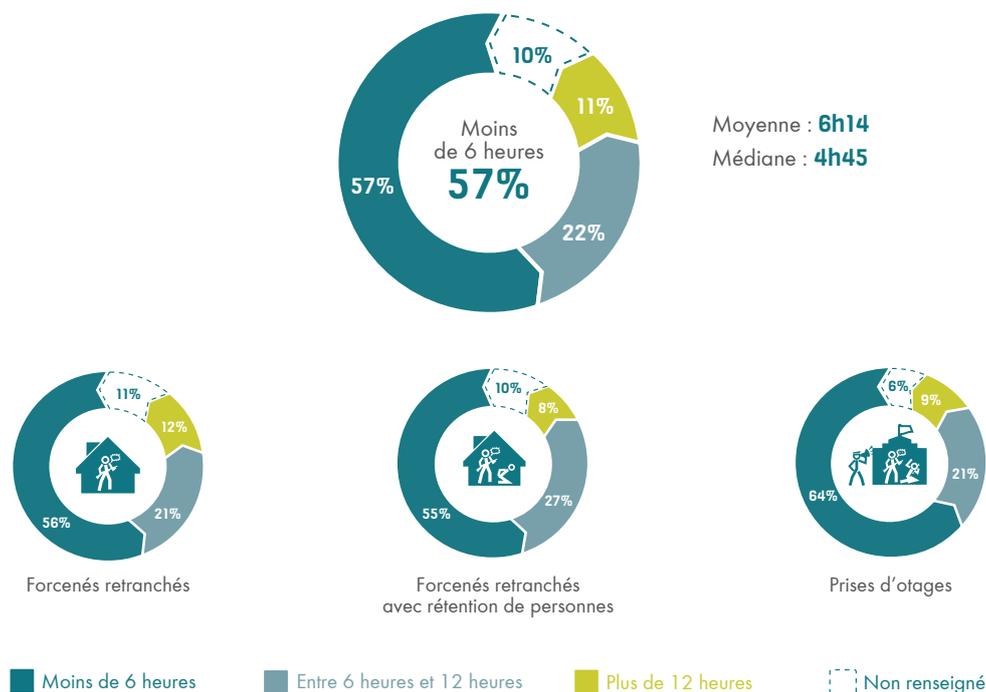


RÉPARTITION DU TYPE DE VIOLENCES SUBIES PAR LES VICTIMES DE SITUATIONS DE CRISE

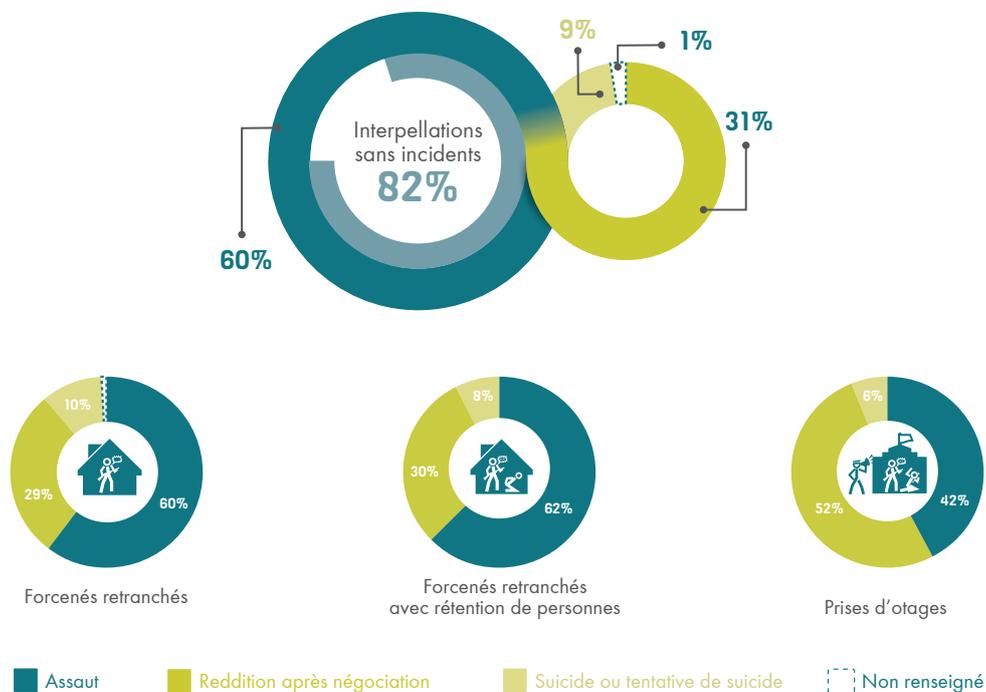


LA RÉOLUTION DE LA CRISE

DURÉE TOTALE DES SITUATIONS DE CRISE



RÉPARTITION DES SITUATIONS DE CRISE EN FRANCE SELON LEURS ISSUES



L'Observatoire tient à remercier la préfecture de Police de Paris et tout particulièrement la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), la Direction générale de la police nationale et plus particulièrement le RAID (Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion) et les Groupements d'intervention de la police nationale (GIPN) ainsi que la Direction générale de la gendarmerie nationale et plus particulièrement le Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) et les Pelotons d'intervention interrégionale de Gendarmerie (PI2G) qui lui ont permis de mener à bien cette étude inédite.